

L'an deux mil seize et le 7 novembre à 20 heures 30, le Conseil Municipal de cette Commune régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur HARDY Philippe.

Présents : Messieurs HARDY Philippe, MACCHI Jacques, GILLES Jean-François, MAUL Ludovic, SCHOENECKER Jean-Louis, DESHAYES Marc, ZECH Guillaume, SELTZER Gérard, COURRIER François, Mme GIROUX Céline, MM. ROBIN Denis, GALL Pascal, HENOT Jean-Paul, FOUSSE Jean-Paul.

Absents excusés : RAPT Guy (procuration à M. HENOT)

M. Marc DESHAYES absent pour les délibérations n° 28 (dénomination de voie) et 29 (modification du délégué de l'administration au sein de la commission administrative de révision des listes électorales).

Secrétaire de séance : M. ZECH

Les convocations ont été adressées le 27 octobre 2016 avec l'ordre du jour suivant :

- (7.1) Décision modificative de crédits
- (7.5) Subvention pour spectacle son et lumière
- (3.5) Dénomination de voie
- (5.3) Remplacement d'un délégué de l'administration au sein de la commission de révision des listes électorales
- (4.5) Mise en place du RIFSEEP (nouveau régime indemnitaire) : report
- Bilan de concession UEM/URM
- Divers : (3.5) situation de la parcelle section 1 n°225

Monsieur le Maire donne lecture du procès-verbal de la séance du 5 septembre 2016 qui est adopté à l'unanimité.

26/2016: (7.1) DECISION MODIFICATIVE DE CREDITS N°1 M14.

Après délibération, le Conseil Municipal décide de :

- voter les crédits supplémentaires suivants sur le budget de l'exercice :

Section fonctionnement / dépenses :

Chapitre 014

Compte 73925.....	+	3 307,00 €
Compte 7391171.....	+	172,00 €

Total dépenses fonctionnement : 3 479,00 €

Section fonctionnement / recettes :

Chapitre 75

Compte 758.....	+	3 479,00 €
-----------------	---	------------

Délibération prise à l'unanimité.

27/2016: (7.5) SPECTACLE SON ET LUMIERE : SUBVENTION A L'ASSOCIATION KEATOUS.

La commune de Lorry-Mardigny a organisé, en partenariat avec les associations de la commune, KEATOUS et Familles Rurales Association de la Côte, un spectacle son et lumière, le 10 septembre 2016.

L'association KEATOUS a pris en charge la totalité des dépenses afférentes à ce spectacle, à l'exception du branchement électrique et des secours.

Au cours de réunions du Conseil Municipal, il avait été envisagé de donner une subvention de 1 200,00 € à KEATOUS.

De cette somme sont à déduire les dépenses suivantes, réglées par la commune :

- 292,00 € : branchement électrique provisoire UEM et consommation
- 150,00 € : Ordre de Malte (poste de secours)

Par conséquent, le Conseil Municipal décide d'octroyer la somme de 758,00 € à l'Association KEATOUS.

Délibération prise à l'unanimité.

28/2016: (3.5) DENOMINATION DE VOIE

Le Maire informe le Conseil Municipal qu'il convient de nommer le chemin d'exploitation cadastré section 1 n°322, à Lorry (cf plan en annexe). Ce chemin a toujours été appelé « rue du Château d'Eau », malgré l'absence de délibération officialisant cette dénomination.

Le Conseil retient la dénomination « rue du Château d'Eau ».

Délibération prise à l'unanimité.



29/2016: (5.3) COMMISSION ADMINISTRATIVE DE REVISION DES LISTES ELECTORALES : MODIFICATION D'UN DELEGUE DE L'ADMINISTRATION.

M. le Maire rappelle au conseil municipal que M. Gérard SELTZER est actuellement un des deux délégués de l'administration au sein de la commission de révision des listes électorales (pour le bureau de vote de Mardigny). Il explique qu'il convient de procéder à son remplacement.

Après débats, le Conseil Municipal décide de nommer M. Pierre BOROWSKI délégué de l'administration (pour le bureau de vote de Mardigny).

Délibération prise à l'unanimité.

30/2016: (4.5) RIFSEEP : REPORT.

Le décret n° 2014-513 du 20 mai 2014 a instauré un nouveau Régime Indemnitare tenant compte des Fonctions, des Sujétions, de l'Expertise et de l'Engagement Professionnel (R.I.F.S.E.E.P.). Celui-ci répond à une volonté d'harmonisation et de simplification de l'architecture indemnitare.

Il remplacera progressivement le régime indemnitare existant, au fur et à mesure que les corps des fonctionnaires d'Etat (servant de référence) en bénéficient.

Son application est donc subordonnée à la parution d'arrêtés identifiant, pour chaque ministère, les corps et emplois concernés. Celle-ci a ainsi vocation à débiter dès à présent et à s'étendre à de nombreux cadres d'emplois de la fonction publique territoriale, permettant l'harmonisation de la politique indemnitare des collectivités entre les différentes filières.

Dans la perspective d'une application généralisée à l'ensemble des cadres d'emploi (les arrêtés d'application du dispositif RIFSEEP ne sont pas encore parus à ce jour pour la filière technique), il est proposé de reporter son application courant 1^{er} semestre 2017, le temps nécessaire à la mise en œuvre de ce dispositif (parution des arrêtés pour la filière technique, consultation du comité technique du Centre de Gestion, qui est obligatoire), et de maintenir les régimes indemnitaires en place.

Le Conseil Municipal décide

- de reporter la mise en place du R.I.F.S.E.E.P. courant 1^{er} semestre 2017 ;
- de maintenir, à titre transitoire, les régimes indemnitaires existants.

Délibération prise à l'unanimité.

31/2016: (3.5) SITUATION PARCELLE SECTION 1 N°225.

Le Maire explique au Conseil Municipal que l'occupation de la parcelle cadastrée section 1 n°225 déborde sur le domaine public communal. Cette situation, très ancienne, matérialisée par une borne datant de cette époque, nécessite une régularisation cadastrale en faveur de l'occupant. Cette occupation sans titre ne concerne pas un usoir, ni un délaissé de voirie. La surface à régulariser est d'environ 30 m².

Le Conseil Municipal autorise le Maire à engager les démarches pour cette régularisation.

Délibération prise à l'unanimité.

INFORMATION

Bilan annuel du contrat de concession pour le service public de l'électricité

Il est donné connaissance au Conseil Municipal du bilan annuel de concession du service public de l'électricité pour l'année 2015, établi par l'URM et l'UEM.

Rien ne restant à l'ordre du jour, M. le Maire déclare la session close.
Délibéré en séance les jours et ans susdits.

Liste des délibérations du 7 novembre 2016 :

- 26/2016 (7.1) *Décisions budgétaires* Décision modificative de crédits M14 n°1
- 27/2016 (7.5) *Subventions* Subvention pour spectacle son et lumière
- 28/2016 (3.5) *Autres actes de gestion du domaine public* Dénomination de voie
- 29/2016 (5.3) *Désignation de représentants* Remplacement d'un délégué de l'administration au sein de la commission de révision des listes électorales
- 30/2016 (4.5) *Régime indemnitaire* RIFSEEP : report
- 31/2016 (3.5) *Autres actes de gestion du domaine public* Situation parcelle section 1 n°225

Signatures

HARDY Philippe

MACCHI Jacques

GILLES Jean-François

MAUL Ludovic

SCHOENECKER Jean-Louis

DESHAYES Marc

ZECH Guillaume

SELTZER Gérard

COURRIER François

GIROUX Céline

ROBIN Denis

GALL Pascal

HENOT Jean-Paul

RAPT Guy
absent

FOUSSE Jean-Paul